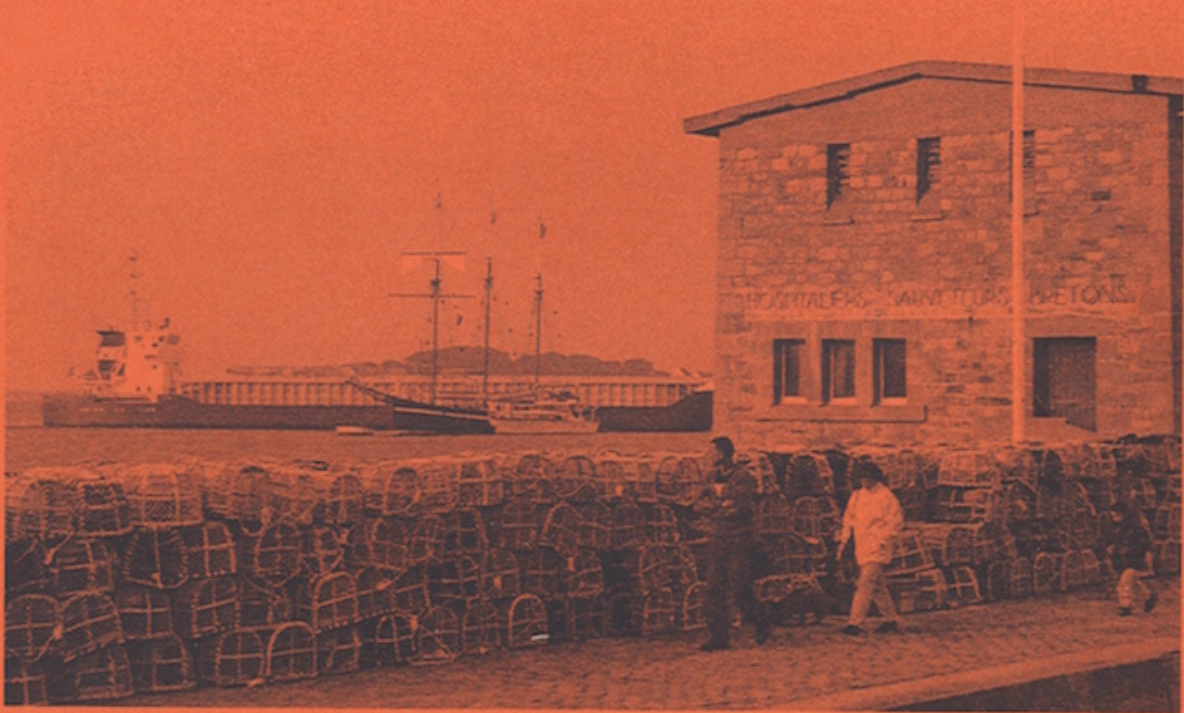


Les cahiers de Landeda



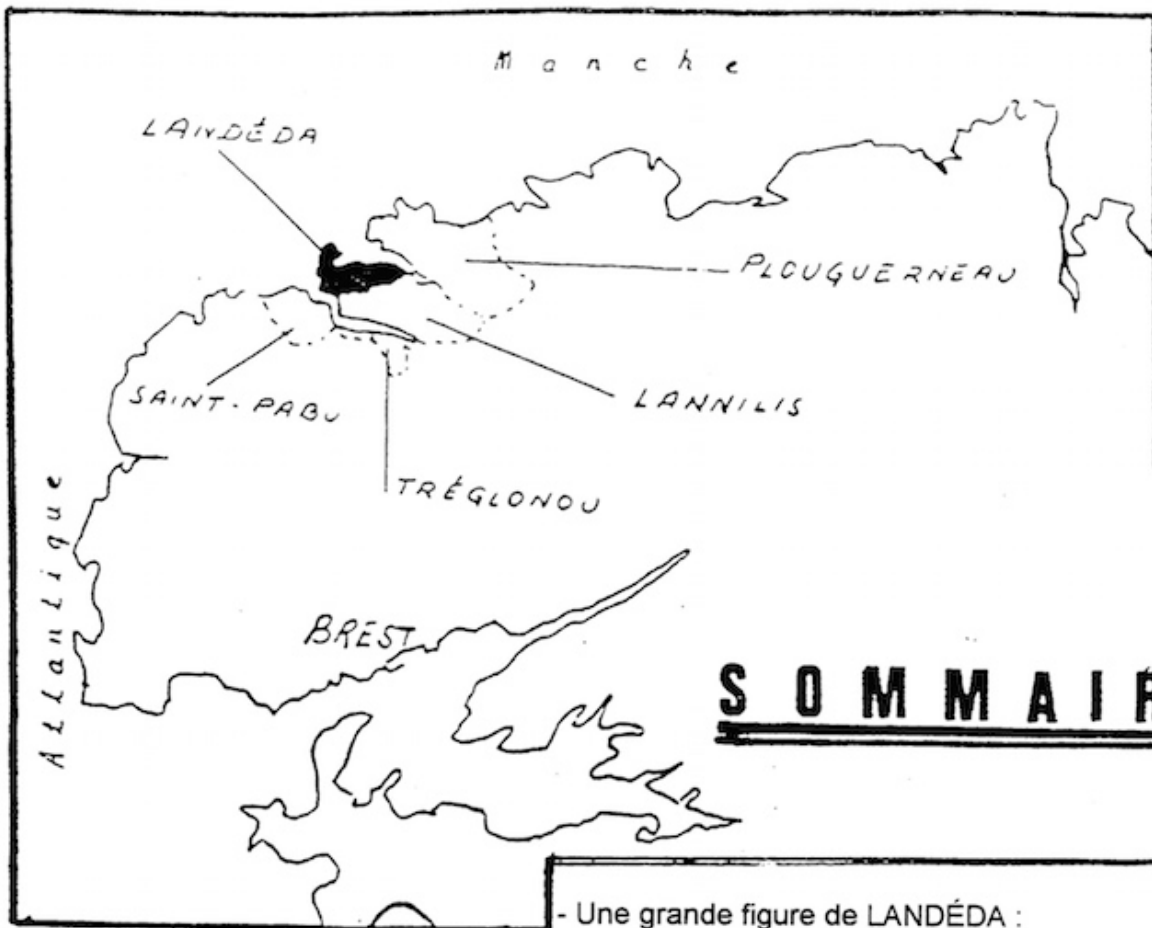
Publication trimestrielle de l'AMICALE CULTURELLE de LANDEDA

15^e Année.

60

15 F

DECEMBRE 1998

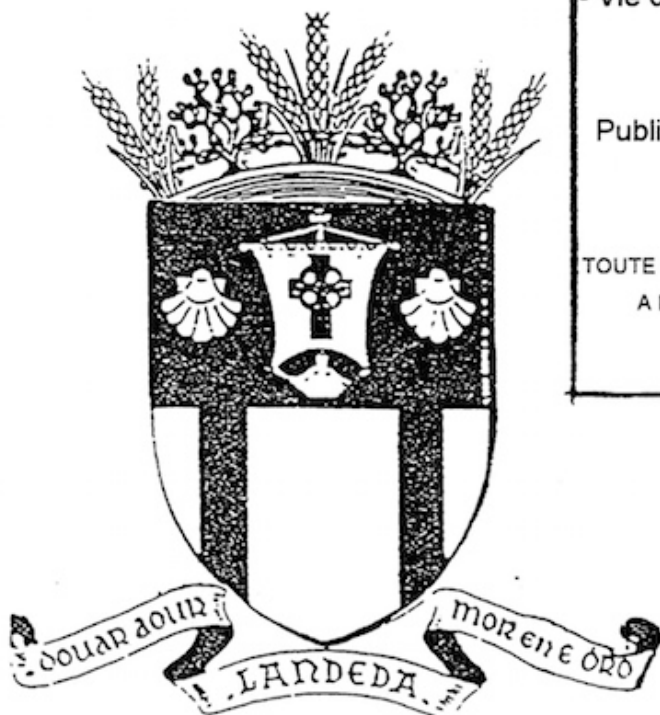


S O M M A I R E

les cahiers
de
landeda

| | |
|---|-------------|
| - Une grande figure de LANDÉDA : René GEORGELIN..... | p. 3 |
| - L'Aber Wrac'h..... | p. 10 |
| - LANDÉDA sous la monarchie de JUILLET..... | p. 11 |
| - Vous reconnaîtrez-vous ?..... | p. 23 |
| - Les algues, manne bretonne..... | p. 24 |
| - Le Centre de la Mer..... | p. 26 |
| - Vie de l'Amicale..... | p. 28 |
| Publicité + couverture..... | p. 2,30 |

TOUTE REPRODUCTION (TEXTES, ILLUSTRATIONS) EST SOUMISE
A L'AUTORISATION ECRITE DE L'AMICALE CULTURELLE



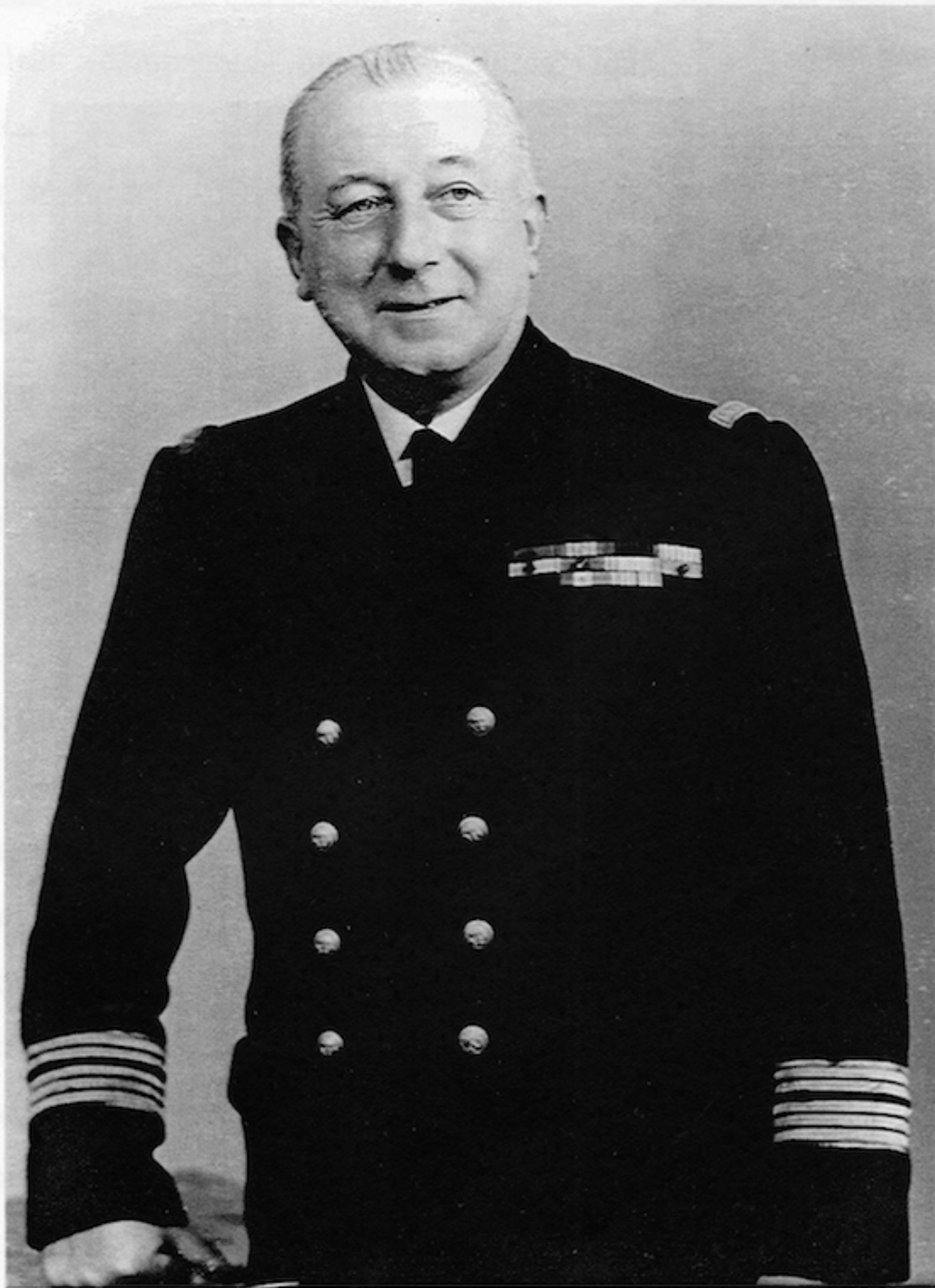
AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA
Siège : KERAVEL BROUENNOU
29870 LANDEDA

TEL : 98.04.93.87

UNE GRANDE FIGURE DE LANDÉDA

l'administrateur général René Georgelin

1907-1988

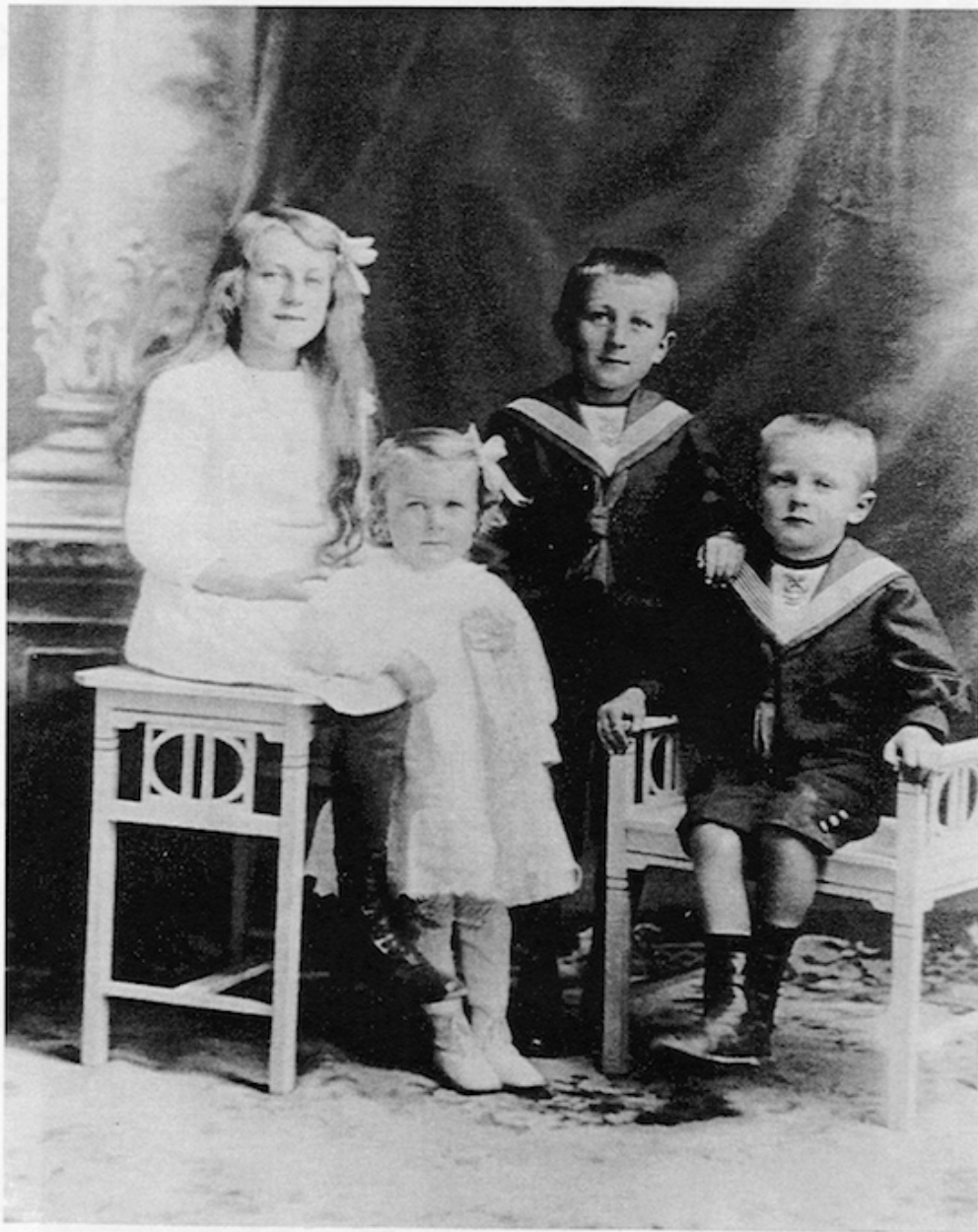


ici, en capitaine de vaisseau

René Marie GEORGELIN, fils d'Augustin Jean Marie Georgelin (d'abord maître fourrier puis officier des équipages en 1918) et de Marie Françoise Sébastienne Chapel, naquit à Landéda le 26 février 1907.

La famille habitait alors à Ty Korn (actuel n°46) où la maman tenait un petit commerce et trempait à midi la tranche de pain de petits écoliers en récréation, à l'époque, dans les rues du bourg.

René GEORGELIN connut une petite enfance heureuse et sans histoire entre deux sœurs et son frère cadet.



Dès cinq ans il entra à l'école communale et garda toute sa vie un souvenir ému pour son maître Monsieur Fily très estimé de la population.

Son enfance, René la vit très librement mêlé à ses petits camarades d'école qui resteront toute leur vie ses amis.

Après l'école, on se retrouvait sur la place du bourg, occasion de faire maintes bêtises bénignes ! Avant l'angélus on se réunissait sous le porche de l'église et c'est à qui était le plus rapide pour déclencher la sonnerie des cloches.

En leur compagnie que d'aventures, que d'exploits, que de joyeux moments : coupe du goémon, moisson, battage dans les fermes avec la fierté de conduire les chevaux du manège.



Combien de fois, sa mère, inquiète de son absence et de celle de son frère, se demandait "où peuvent-ils bien être ?". Un jour dans une ferme voisine "ils aidaient une vache à véler !"

On le voit, la vie de René se déroulait au contact des autres, de la dure réalité quotidienne, ce qui contribua plus tard à le voir s'employer au service d'autrui comme auparavant l'avait fait son père.

Bercé par les récits des voyages de ce dernier, tour du monde, noms d'escales qui fleurent l'exotisme, diversité des populations, des cultures, c'est tout naturellement que René se sentit attiré par la mer d'autant plus qu'il connut les premières joies de la navigation grâce à Pierre Le Gall, gardien de phare à l'île Vierge qui mit lors de son adolescence, son canot à sa disposition.

Passèrent les années...

A onze ans il entre en 6^{ème} au lycée Saint-Vincent de Pont-Croix mais n'y fait qu'un court séjour avant de devenir élève du Prytanée militaire de La Flèche où il obtint son baccalauréat.

C'est au lycée de Brest qu'il prépare le concours d'entrée à l'École Navale qu'il intègre (promotion 1927). A sa sortie, il est affecté à Toulon comme officier canonier. Il épousera à Brest en 1931 Marie Louise Malgorn.

Lieutenant de vaisseau en 1937, il est embarqué lors de la déclaration de guerre en 1939, sur le "*Chacal*".

L'attaque allemande déclenchée le 10 mai 1940 voit la défaite de nos armées, dont une partie, ainsi que des Anglais, se retranchent dans le camp de Dunkerque. Sous les attaques aériennes allemandes qui causent d'énormes pertes sur terre et sur mer, le "*Chacal*" est coulé devant Boulogne le 20 mai 1940. Le comportement courageux de René GEORGELIN lui vaut à cette occasion la Croix de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre avec citation à l'ordre de l'Armée.

Revenu en France, il entre le 1^{er} novembre 1940 dans le corps des administrateurs de l'inscription maritime et devient chef du quartier de Morlaix le 1^{er} mars 1941 (jusqu'en mai 1945). Il participe dès l'origine à la Résistance et se retrouvera en 1944 commandant militaire de la Résistance à Morlaix.

Sa fonction de chef de quartier lui permet de connaître le mouvement des bâtiments de la flotte allemande.

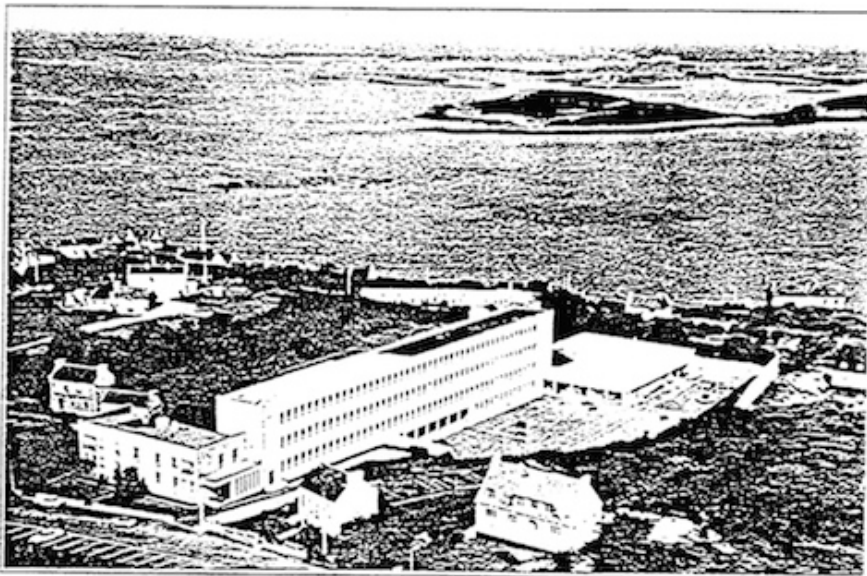
C'est ainsi que le 28 avril 1944 il peut prévenir le Quartier Général anglais de Plymouth que deux torpilleurs allemands appartenant à la quatrième flottille s'apprêtent à quitter Saint-Malo afin d'attaquer les mouilleurs de mines anglais. Les deux bâtiments canadiens "*Haïda*" et "*Athabaskan*" reçoivent l'ordre de se porter à leur rencontre. Au cours du combat qui s'en suivra "*Athabaskan*" sera coulé. L'action de René GEORGELIN lui vaudra la Médaille de la Résistance.

Chef du quartier de Brest (1945-1950) il est confronté au drame qui frappe la ville encore en ruines et où s'élève une multitude de baraques en bois où logent les habitants. Le 23 juillet 1947, le liberty ship "*Océan Liberty*", un de ces nom-

breux navires fabriqués en grande série par les Américains au cours de la guerre 39-45 pour assurer le ravitaillement des Alliés en Europe (Angleterre, Russie), s'amarre au 5^{ème} bassin du port de commerce pour y décharger, en particulier, trois mille tonnes de nitrate d'ammonium. Le 28 un commencement d'incendie éclate à bord. Devant l'échec des opérations engagées pour l'éteindre, et devant le risque couru par la ville, René GEORGELIN joue un rôle personnel éminent, décidant le remorquage du navire en rade, qui malgré tous les efforts explosera causant de grands dégâts et de nombreuses victimes. La conduite de René GEORGELIN lui vaut alors la Médaille de vermeille de la Reconnaissance française et un témoignage officiel de la satisfaction du Ministre.

Chef du quartier de Nantes (1950-1952), il quitte ses fonctions pour celle de directeur de l'Ecole d'Administration de l'inscription maritime à Saint-Servan où il formera cinq promotions.

En 1956 il est nommé chef du quartier de La Rochelle. De par ses fonctions et



comme enfant de Landéda, soucieux de l'avenir des jeunes, il s'est impliqué totalement dans le projet de construction de l'Ecole d'Apprentissage maritime de l'Aber-Wrac'h ouverte le 24 juillet 1957.

Chef du quartier de la Rochelle, puis de Marseille (1961), directeur des Affaires maritimes du littoral méditerranéen en février 1965, il est promu à cette date Administrateur Général, puis nommé dans la deuxième section le 1^{er} mars 1967.

Après tant d'années d'activité dans la Marine. René GEORGELIN ne reste pas inactif. Il met ses compétences et son dévouement au service de nombreuses institutions maritimes :

- Délégué départemental de la Société nationale de Sauvetage en mer pour le Finistère dont il assurera plusieurs années la vice-présidence.
- Membre de la Caisse d'Epargne de Brest.
- Administrateur au Crédit Mutuel de Bretagne.
- Président du Conseil d'administration de la Société des "Abris du marin".
- Délégué régional des œuvres de mer.
- Administrateur du Foyer d'Estienne d'Orves à Brest.



Elu Conseiller municipal de Landéda dès le 1^{er} tour des élections le 14 mars 1971, il est désigné comme :

- membre de la commission des finances, chambres et bureaux de commerce
- délégué au syndical intercommunal de la Société d'économie mixte du Nord Finistère (SEMENF)
- membre du syndicat d'équipement des Abers, de la commission lotissements, urbanisme et construction.

A son initiative le 8 mai 1971 il intervient pour faire abroger une législation de 1853 autorisant Lannilis à la coupe du goémon sur le littoral de Landéda et obtient satisfaction.

Il obtient de la commune une subvention pour l'achat par la SNSM d'un nouveau zodiac en remplacement du "*Joseph Appriou*" (1972).

Il est délégué du conseil municipal pour les élections sénatoriales.

Il s'intéresse à un projet d'armoirie (1974).

Le 7 février 1977 (dernière session du 4^e mandat de M. Morvan) il émet un vote favorable pour la construction d'un nouveau groupe scolaire et fait les démarches auprès de la Caisse d'Epargne de Brest, pour des prêts à des conditions très avantageuses, couvrant toute la part des dépenses incombant à la commune.

En dehors de son mandat de conseiller municipal il se dépense sans compter pour aider les jeunes désirant entrer dans la marine (guerre ou commerce) suivant ainsi l'exemple de son père qui lui avait montré le chemin.

Doué pour l'écriture, on lui doit de nombreux articles parus dans le Bulletin municipal et dans les "Cahiers de l'Iroise", articles repris dans les "Cahiers de Landéda".

A la création de l'Amicale Culturelle de Landéda il en devient président d'honneur (1983).

L'administrateur général René GEORGELIN était officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'Ordre du Mérite, officier du Mérite maritime et officier des Palmes académiques.

C'est à Brest qu'il décéda le 20 octobre 1988 et ses obsèques furent célébrées à l'église Saint-Louis.

Sources :

Archives municipales

Le Télégramme

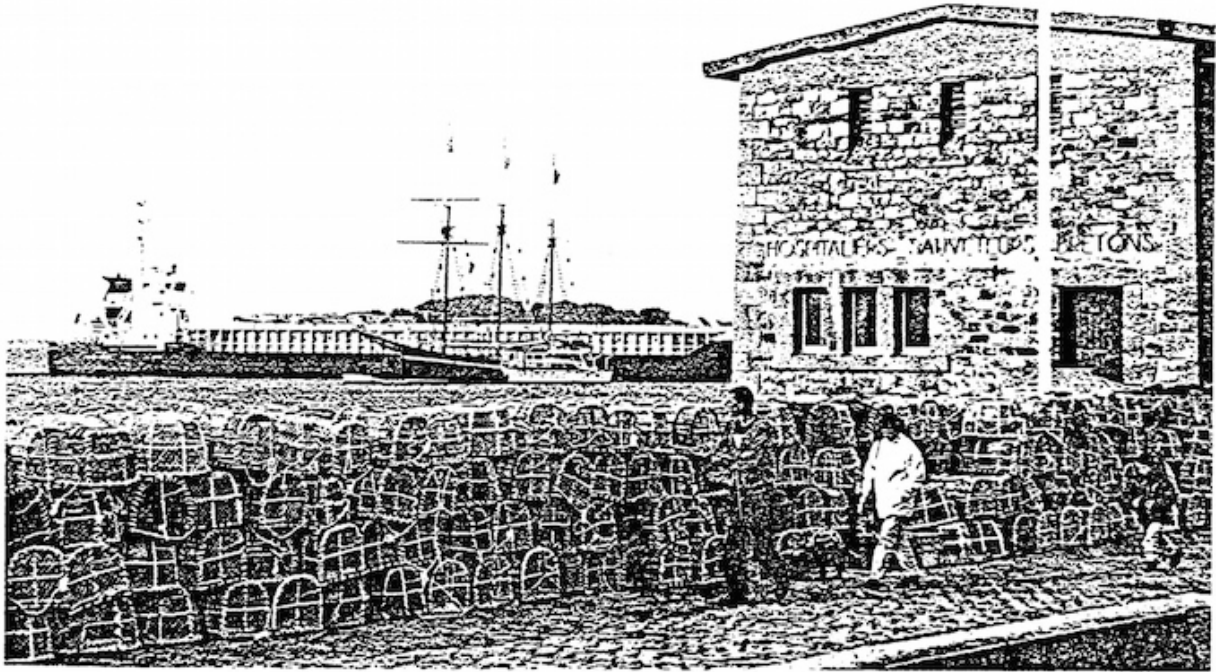
Recouvrance des souvenirs (Léontine Drapier-Cadec)

Athabaskan Bretagne G. Abiven

Un merci tout particulier pour les documents fournis.

J. M.

L'ABER-WRAC'H



Due à Paul Louis APPRIOU cette photographie de 1997 illustre parfaitement les multiples activités du port de l'Aber-Wrac'h : pêche, plaisance, trafic des cargos remontant l'aber, présence de la SNMS.

* * *

Depuis longtemps a écrit A.Bossard, Paluden voyait débarquer : blé, bois, épices.

Le registre d'armement tenu à l'Aber-Wrac'h note également le passage des caboteurs parmi lesquels :

- le 10 juin 1865, le brig "*le François*" venant du cabotage, après avoir transporté du charbon de Swansea à Honfleur, reparti pour Christiana (Oslo), Norvège, en revient pour Paluden avec un chargement de planches et de madriers puis reparti pour Cardiff.

- le 23 septembre 1867, le navire "*Le B.K*" armé à Brest le 21 novembre 1866, parti de Dieppe pour Frédérickshald (Norvège) le 6 juillet, allant à Paluden, chargé de bois (27 août) en est reparti puis y est revenu le 23 septembre, chargé de bois.

* * *

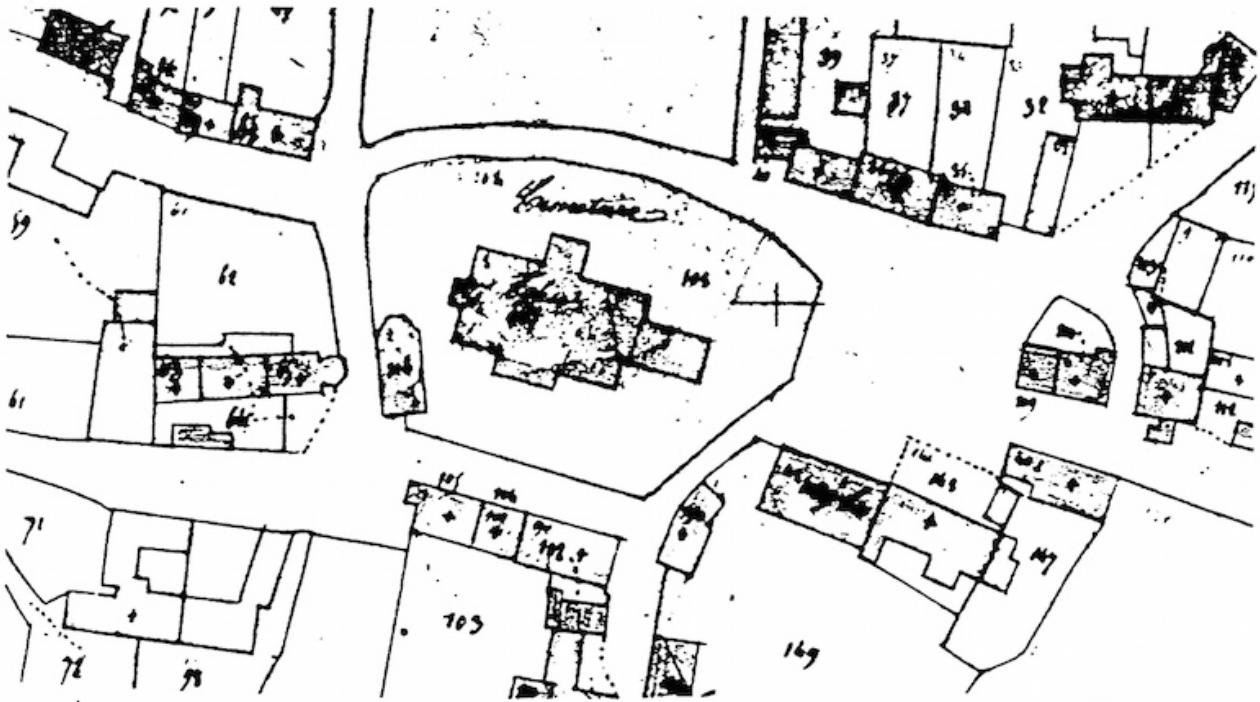
LANDEDA SOUS LA MONARCHIE
DE JUILLET LES AFFAIRES RELIGIEUSES
- LES BATIMENTS -

* * *

C'est la fabrique qui a la charge d'entretenir les bâtiments : presbytère, église.

Construite sans doute à la fin du 17^{ème} siècle ou au début du 18^{ème}, l'église présentait en 1731 un clocher terminé par une flèche, mais le 18 décembre 1821, à 2 heures de l'après-midi ce dernier fut décapité par la foudre, comme celui de Plabennec et la toiture fut sérieusement endommagée. Dans une lettre adressée à l'Evêque de Quimper, le lendemain de cette catastrophe, Yves-Marie Bazil, recteur de Landéda de 1811 à 1827, rend compte de l'événement et des conséquences quant à la célébration du culte.

(Voir lettre du recteur Bazil page suivante).



L'église continua à se dégrader et l'on pensa à son remplacement. Dès 1822, Brouënnou n'hésite pas à hypothéquer les biens de sa paroisse « pour coopérer à la réédification sur un plan plus vaste qui n'a pour but que de contenir la population des deux communes réunies ».

A plusieurs reprises, la fabrique fait réaliser des travaux de réparation et de décoration.

(Voir pages suivantes)

L'état de l'édifice préoccupait fort les membres du Conseil Municipal et de la fabrique et c'est vraiment à partir de 1838 qu'on s'attaque à la remise en état. Pourtant il faudra attendre de longues années pour que Landéda soit pourvue d'une nouvelle église.

19 Mars 21.

conseiller

frappé de la dernière constitution; je me rappelle distinctement
votre grandeur de lieuvement fatal, arrivé le jour d'Hyver 1822
présent, environ les 2 heures de l'après midi, à Landida
un horrible coup de tonnerre a foudroyé l'église et d'une
manière presque inouïable; et est cause qu'un seul coup de
tonnerre a pu faire une si horrible destruction.
l'église est réduite à un tel état qu'il sera impossible
d'y célébrer l'office divin; c'est pour quoi, j'ai déposé
dans la sacristie, qui ne peut souffrir, tout ce que j'ai
vu indispensable d'y remettre.

La tour est à bas, & y a de la poutre jus qu'aux pierres qu'on y
montant; ce qui a vu le ciel dessus; ainsi que ^{se voye} la demeure de la
couverture de l'église ~~menace~~ menace, à tout instant, de tomber
dans le ciel & d'y entrer, jus qu'à une persécution antérieure et
urgente qu'on n'a pu se d'interposer.

Les Landidaïnes ne sont jamais capables de restaurer une
telle ruine de leur église; il y a deux familles qui semblent
fortunées; mais si surchargées d'impôts qu'elles ne pourront faire
que légers sacrifices, à cet égard.

Depuis que je connois Landida, mon sort n'a été d'être pitoyable
à chaque époque; mais le voilà pire que jamais; parvenu cependant
à 65 ans, au 17 février prochain; âge auquel on n'est plus jeune.

il s'en faut peu près deposer quelque regard
la situation des paroissiens n'est pas moins, à plaindre, à défaut des
moyens spirituels; j'ai beau leur venir, à pâques, et en autres temps de
s'adresser ailleurs, ils n'y adhèrent que faiblement. je vois qu'il n'y
à pas 2 douzaines qui défèrent à mes avertissements.
présentement, donc forcé de ne remplir nulle fonction dans
l'église de Landida je suis obligé d'aller à la chapelle de F. Marguerite
et Landida, ou à l'église de Brocémeau, non seulement les dimanches,
et fêtes, mais encore tous les jours si je me trouve préparé pour
celebrer la sainte messe. l'église de Brocémeau semble plus propre
pour tout: que la chapelle de F. Marguerite, tant par ce qu'elle est plus
grande, qu'elle a une cloche pour annoncer l'office et les fonts-
baptismaux; je désire à cet égard la décision de votre grandeur.
voilà, monseigneur, un abrégé de ce qui m'est urgent de vous exposer
qu'il plaise à votre grandeur d'en tirer les conclusions, tant pour
l'adoucissement d'un mal si déplorable pour moi, que pour les moyens
à prendre pour la restauration de l'église de Landida et au besoin
spirituel de ces fidèles concitoyens; résultats que j'espère avec la plus
ferme confiance de la part de votre grandeur

De votre grandeur, monseigneur. Le plus dévot serviteur
J. Bazil, de l'Église de Landida.

Landida le 19 Fev 1821.

Peinture

Restoration de l'Eglise

M^r Bisson fabriquer restorier de
l'Eglise de Luedda, Pierre a M^r Jacobot
Peintre Decorateur La somme de Six =
= Cents francs à val^r sur le Marché
par le M^r de la Restauration de l'Eglise
à Luedda le 2. j. 1675.

J. Bisson, Peintre

de Bismarck de Trémouze
maire

Je soussigné acquit de la somme de six cents francs

soixante francs
600. "

Jacobot

Fabrique de
Laudon.

Restitution de l'Église.

Budget de
1825.

Le Créancier de la fabrique s'adresse
à M^r Jacotot secrétaire d'administration de
l'Église de Laudon sur franc qui seront
pris sur les fonds alloués au budget de
la fabrique pour la restitution de l'Église
et seront dûment acquittés lui sera
alloué dans ses comptes pour et forcé,
en vertu de Laudon le 12. février 1826.

En recevant.

Le maire titulaire
du Conseil

136. M^r Jacotot secrétaire d'administration de l'Église de Laudon

Sur acquit de l'administration
de Laudon sur franc

Jacotot

Le Conseil Municipal s'impliqua dans les travaux concernant le presbytère. Le 25 juillet, il demanda un crédit de 200 francs pour réparation de ce dernier.

Le 7 février 1834 « nous demandons d'une voix unanime qu'il soit accordé à Landéda une somme de 150 francs sur le fond libre de l'excédent du budget de 1834 comme ayant un excédent de 572,88 francs, pour la réparation du mur du presbytère qui est tombé et en très mauvais état ».

L'église restait la grande préoccupation de tous.

- CONSTRUCTION DE L'EGLISE -

* * *

Dans la séance du 10 février 1838, le Maire René Marie Cabon et les conseillers ont l'honneur d'exposer à Monsieur le Préfet :

- 1°) - que depuis 17 ans et plus, l'église de Landéda est beaucoup trop petite pour le nombre d'habitants de la commune qui s'est accrue de plus d'un tiers par la réunion de Brouennou à Landéda. (Ordonnance royale du 3 octobre 1822).
- 2°) - que divers projets d'agrandissement ont été faits, mais que le manque de fonds a toujours empêché d'en réaliser aucun.
- 3°) - que le clocher de la dite église a été frappé par le tonnerre il y a une quinzaine d'années et depuis la flèche n'a pas été relevée faute d'argent.
- 4°) - que sans doute, il serait avantageux de reconstruire l'église en entier parce qu'elle est beaucoup trop basse et mal aérée mais que sa reconstruction par parties étant possible et son agrandissement étant la chose la plus argentée, le Conseil s'est souvent occupé des moyens de le réaliser.

Il estime qu'avec une somme de 4 000 francs on pourrait élargir l'église à droite et à gauche du chœur et donner ainsi place à 200 ou 250 personnes de plus. Les habitants feraient volontiers les charrois et paraissent disposés à souscrire, de plus la fabrique, comme il est prouvé par le budget de 1838 que nous avons entre les mains, n'a qu'un faible reliquat mais tout cela étant insuffisant, le Conseil prie Monsieur le Préfet d'employer son crédit pour obtenir du Conseil Général et du Gouvernement des secours sans lesquels ses projets seraient encore ajournés pour longtemps.

A cette date le Conseil n'envisage qu'un agrandissement partiel parce que moins onéreux. Mais dès le 8 février 1839, il va plus loin. Reprenant les arguments antérieurs, il estime :

« qu'avec la somme de 9 000 à 10 000 francs, on pourrait faire le sanctuaire à neuf et disposer les travaux de manière à les continuer plus tard quand l'église aurait des

ressources. Les habitants feraient les charrois et seraient disposés à faire quelques sacrifices ».

Le financement pose problème. La fabrique ne dispose que de 6 000 francs. Il manque 3 905 francs 16 centimes ! Aussi le Conseil Municipal prie-t-il Monsieur le Préfet de lui permettre de disposer d'une partie des fonds de la commune pour aider la fabrique . . .

Le 10 août de la même année, le Conseil vote une somme de 600 francs pour la construction mais prie le Sous-Préfet de prendre à coeur les intérêts de la commune et *« de faire en sorte que cette construction qui aurait pu avoir été finie cette année ne traîne plus en longueur ».*

Ainsi, on compte sur une intervention rapide des autorités supérieures, on espère que les travaux pourront commencer au début de 1840. Quelle confiance . . . ou quelle candeur !

6 janvier 1840. Une nouvelle somme de 400 francs est votée pour aider la fabrique autorisée le 17 à faire un emprunt de 3 000 francs.

Passé l'année 1841 . . . et on attend toujours !

10 février 1842 :

« Les membres du conseil remarquent que depuis de longues années, le mauvais état de leur église occasionné par la vétusté de ses murs qui menacent ruine de tous côtés et présentent des dangers aux fidèles qui y assistent aux offices, reconnaissent aujourd'hui l'absolue et évidente nécessité de la reconstruction en entier, en conséquence, ils prient et supplient Monsieur le Préfet du Finistère de vouloir bien avoir la bonté de les autoriser à demander à faire dresser les plans et devis pour parvenir à la reconstruction totale et pour preuve de bonne volonté de leur part, ils demandent à ce magistrat de s'imposer extraordinairement pendant le nombre d'années qu'il jugera à propos en l'invitant toutefois d'engager le Département et le Gouvernement de venir au secours d'une commune qui se propose de s'imposer d'aussi grands sacrifices ».

Le Conseil vient d'envisager une imposition extraordinaire, mais il veut obtenir l'accord des habitants les plus imposés de la commune qui supporteront une nouvelle charge. A cet effet, le 21 juin 1843, le Maire est autorisé par le Sous-Préfet à tenir une réunion extraordinaire à laquelle assisteront outre les membres du Conseil qui appartiennent aux plus imposés, les habitants qui paient le plus d'impôts.

Sont présents :

MM. De TROMENEC Charles, de PARCEVAUX Ambroise, KERMAIDIC Antoine, LOST Jean, GENDRE Jean-Marie, FOURN Jean, MOYOT Jean-François, GOFF Yves, de COATAUDON Jean-Marie, CHAPEL Jean du bourg.

Les absents sont nombreux :

MM. LE JEUNE, RIOU de KERALLET, RIVERIEUX Emile, BELEC Pierre, de LAUNAY , PRESET, de KERDRELL Jean-Marie, de KEROVAET, du PORZIC? DANGESIVE, CABON Jean-Marie, de CAINE, de BERGEVIN François, LAUZARME, LE GALL Guillaume, MORVAN Jean-Marie, CLOITRE, ABJEAN Yves, BERGEVEN de BORDEAUX, de KERDRELL Charles, LE HIR, CLOITRE Claude-Marie.

Le nombre des présents dépassant la majorité, le Maire déclara la séance ouverte, regretta les absences nombreuses en dépit d'une convocation régulièrement adressée, et fit part de la délibération du 10 février.

En outre le Maire présenta la délibération de la fabrique favorable à la reconstruction, communiqua le plan et le devis du 31 mai 1842 ainsi que la liste de la souscription volontaire faite par les habitants le 24 août 1842 afin de bien montrer aux « notables » qu'ils ne sont pas les seuls à consentir un « sacrifice ».

Mais les chiffres sont nécessaires, c'est que l'on sait compter . . .

Il sera nécessaire de voter 8 000 francs d'imposition extraordinaire pour parfaire en 10 ans la somme ronde de 29 300 francs montant du devis de l'architecte. La fabrique a dépassé ses prévisions de 1 000 francs et espère réaliser 2 à 3 000 francs en 3 ans, ce qui réduit de 4 000 francs ou 5 000 francs la somme extraordinaire à voter. Voilà une bonne nouvelle propre à soulager les intéressés touchés par les mesures prescrites par le Ministre des Finances HUMAN qui exige que l'impôt ait un meilleur rendement. En 1841, en France, 541 000 propriétés foncières ne payaient pas l'impôt !

Afin de faire face à la situation, le Maire propose de voter 5 centimes extraordinaires pendant 10 ans sur le principal des 4 contributions directes. C'est sur ces chiffres que la discussion s'engage et l'accord ne se réalise pas ; en effet, seuls 19 membres présents acceptent alors que 6 autres présents au commencement de la séance ne prennent pas part au vote et se retirent. Comme il a fallu s'engager personnellement, le vote a dû être public, ce qui n'a pas plu à 2 personnes qui ont souhaité un vote secret, ce qui permet dans l'anonymat d'un tel scrutin une certaine marge de manoeuvre teintée d'hypocrisie.

Cette décision n'a pas été obtenue sans peine et sans réticence puisque les membres du Conseil font remarquer « *l'énormité du sacrifice que la commune s'impose et sollicitent de la munificence du Gouvernement un dernier secours de 3 000 francs payables en une ou plusieurs fois, vu que dans le dernier devis l'architecte a omis quelques travaux intérieurs afin d'arriver promptement à l'exécution des plus urgentes* ».

Quel soulagement si le Gouvernement répondait favorablement !!!

Il manquera 3 439,18 francs « qui seront obtenus par le rabais que présentera l'adjudication, par les dons que la piété des habitants les portera à faire pour une bonne oeuvre et par les excédents de recettes qui sortiront du budget municipal annuel dans lequel il s'attachera à apporter la plus sévère économie ».

On n'oublie pas de terminer par un appel à la générosité des autorités supérieures ! « il conserve l'espoir bien fondé que le Gouvernement et le Département lui viendront en aide ultérieurement si malgré tous les efforts réunis de la Commune et de la Fabrique, ils ne parviennent pas à aligner les recettes avec les dépenses ».

Conformément à l'article 1 du Cahier des Charges, deux membres du Conseil Municipal : Ollivier LAOT et François GUIZIOU sont chargés d'assister à l'adjudication des travaux. Le Maire, craignant d'être indisponible, délègue ses pouvoirs à son adjoint Jean ACH (8 février 1845).

C'est le « Sieur » FORJONEL qui est choisi comme entrepreneur et marché est passé le 12 mars 1845.

Tout semble donc en place et voilà qu'on découvre qu'une erreur s'est glissée dans le cubage, que l'allongement d'un mètre d'édifice est jugé insuffisant, que l'église se trouve être trop petite pour contenir la population et qu'en conséquence il est demandé à l'autorité compétente de prolonger la construction de 3 mètres 51 centimètres !

Le Conseil de Fabrique autorisé par Monseigneur l'Evêque à se réunir, se chargera de faire face à ce surcroît de dépense . . .

Il faudra cependant faire un nouvel appel à la population « nous avons la certitude que la piété des fidèles complètera le reste de la somme ». (3 mai 1846).

Eh oui, l'architecte a commis une erreur dans ses calculs !

Une erreur de 5 325,35 francs !!!

Le devis ne devait donc s'élever qu'à 18 043,65 francs.

Voilà la différence qui va permettre d'envisager une arcade supplémentaire dont le coût s'élève à 3 008,75 francs. On arrivera ainsi à une dépense de 21 052, 40 francs.

Que de soucis pour les conseillers et les membres de la Fabrique ! L'entrepreneur s'est trompé dans le cubage ; l'architecte dans ses calculs. Aussi sera-t-il fait appel à 3 experts lors de l'achèvement des travaux. Quant à l'architecte ses honoraires seront réduits de 266,26 francs représentant 5% du montant de l'erreur. Juste sanction d'un mauvais calcul « source de toutes les difficultés ». (31 mai 1846).

Les travaux suivent leurs cours. Mais vont-ils assez vite ?

Monsieur le desservant saisit le Conseil Municipal de son désir de voir faire immédiatement les planchers du choeur, des sacristies et de la tribune. Nous sommes le 8 novembre 1846.

Le Maire précise au Conseil : « le désir qu'a ce Monsieur que l'on fasse aussi immédiatement le plafond de la nouvelle église ».

On se concerte, on délibère et l'on consent à l'unanimité des voix à accorder à M. FORJONEL, entrepreneur, 4 francs au mètre carré pour les planchers du chœur, des sacristies et de la tribune pour « que ces ouvrages soient bien et solidement exécutés » et 3 francs du mètre carré pour le plafond.

Le Conseil consent à payer « au dit sieur FORJONEL, à dire d'expert et gens connaisseurs, la fourniture, façon et posage d'une grande porte sous la tour ».

Les archives de l'Evêché ne portent aucune trace d'une consécration de l'église, sans doute a-t-elle été simplement bénite.

Aucune fête particulière ne s'y déroula. (Chanoine LE FLOCH, Archiviste, 20 janvier 1987).

Landéda avait enfin sa nouvelle église !

J M



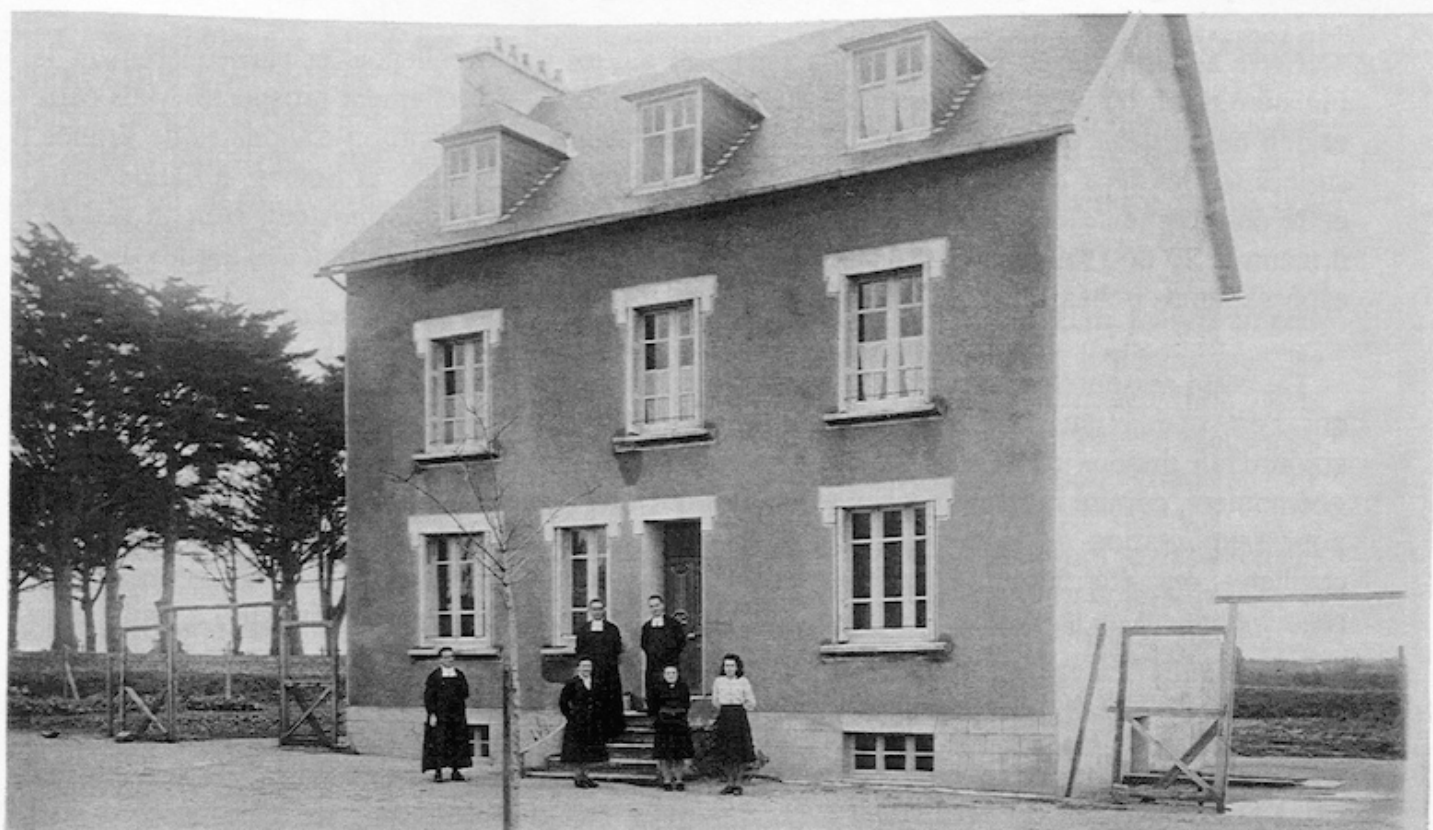
VOUS RECONNAÎTREZ-VOUS ?

* * *

Ecole des Frères (Patronage) 1945-1967



Classe Mademoiselle Arzel (1959-1960)



La communauté des Frères et le personnel

Les algues, manne bretonne

Le Finistère cherche à mieux connaître son gisement en algues, que l'industrie exploite actuellement à raison de 60 000 tonnes par an

Le Finistère a entrepris de faire l'inventaire de ses ressources en algues. Un secteur économique important pour ce département qui fournit l'essentiel de la production française. Mais, jusqu'à présent, on ne disposait que d'informations parcellaires sur la réalité du stock. L'évaluation, menée à partir de l'espace, permet d'avancer à grands pas dans la connaissance globale du gisement, plaçant la France en avance dans ce domaine sur d'autres pays producteurs comme les Etats-Unis, le Canada, le Chili.

L'industrie est grosse consommatrice d'algues. Elle utilise surtout les laminaires, en particulier la *Laminaria digitata* et le goémon (*Chondrus*). Des premières on extrait les alginates, qui sont liés à la fabrication de centaines de produits dans l'industrie alimentaire, le traitement des eaux potables, la papeterie... On s'en sert même pour enrober les électrodes de soudure. Quant au *Chondrus*, il est transformé en carraghénanes, lesquels, du fait de leur synergie avec les protéines lactées, constituent un produit indispensable à la confection des crèmes et des glaces.

Soixante mille tonnes de laminaires sont ramassées tous les ans. Une récolte qui s'est fortement mécanisée. Les goémoniers ne jouent plus comme autrefois de la faucille. Ils disposent à présent de bateaux munis de bras hydrauliques permettant de remonter cette manne. En revanche, pour l'autre algue industrielle, le *Chondrus*, on en est toujours au stade de la cueillette sur des règlements de Colbert un peu aménagés. Aux grandes marées, pendant six mois de l'année, de solides femmes de la côte léonarde s'en vont sur les rochers arracher à la main ce petit goémon, qui est ensuite mis en sac et expédié vers une usine de traitement.

Cette activité fait de la Bretagne la terre des algues par excellence, et particulièrement le Finistère nord, où se trouve l'essentiel du gisement français actuellement prospecté. Mais cette région ne parvient pas à alimenter les deux seules usines de fabrication d'alginates de France, situées sur les lieux de pêche : Bio Sanofi Industrie (Elf), à Lannilis, et Solbag, à Landerneau, cette dernière unité dépendant du puissant groupe danois Danisco-Grindstedt. Bon an mal an, il manque 20 000 tonnes de laminaires. D'où la nécessité d'avoir recours à des algues d'autres espèces moins riches, comme le fucus, et d'en importer du Chili.

De cette ressource, la profession se préoccupe depuis plusieurs années. Et la concertation qui s'est établie au sein d'un comité interprofessionnel des algues marines (le CIAM), aujourd'hui dissous du fait de la nouvelle réglementation européenne, réunissant industriels, goémoniers, comité local de pêches et scientifiques de l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) a permis de gérer les champs de laminaires. Des quotas de cueillette ont été notamment instaurés, dans le cadre du CIAM, afin de permettre le renouvellement de la matière première. Mais le prélèvement est à son maximum. La seule zone exploitée actuellement pour le laminaire, les abers et l'archipel de Molène, ne peut fournir plus des 60 000 tonnes actuellement englouties par l'industrie.

Il est donc urgent d'avoir une connaissance approfondie de l'état des ressources le long des côtes bretonnes. Des travaux visant à cartographier des gisements d'algues sont menés depuis des dizaines d'années, faisant avancer la connaissance sur la répartition des différentes espèces. mais la difficulté réside dans l'appréciation du volume de la biomasse, aussi bien pour les algues

immergées que pour les algues d'estran (zones de battements des marées). On ne mesure pas le potentiel de production des champs de végétaux marins comme celui des champs de blé.

De nouvelles techniques, développées à partir du satellite d'observation de la Terre-Spot, permettent des prévisions optimistes, aussi bien en qualité qu'en quantité. Les algues, comme tous les végétaux chlorophylliens, réagissent en effet aux proches infrarouges, ce qui permet de les différencier de tout autre composant. Cette réceptivité a été pour la première fois utilisée lors de travaux d'évaluation entrepris à la fin des années 70 sur les sites de centrales nucléaires.

L'intérêt de se servir du satellite Spot, qui n'était alors qu'au stade de projet, a commencé à faire son chemin en 1980 au CNEXO (devenu IFREMER en 1983), qui a répondu à un appel d'offres mondial lancé par le CNES (Centre national d'études spatiales). Dix scientifiques furent affectés à ce programme, baptisé VEGMA (végétaux marins), sous la direction d'un botaniste, Thomas Belcher, avec diverses collaborations extérieures. Il s'agissait de faire la preuve de l'intérêt du satellite dans ce domaine à partir de quatre images sur quatre régions du monde : la Bretagne nord, la rade d'Hyères, la baie des Chaleurs au Québec, et l'île Moorea en Polynésie française. Ce programme n'aurait pas été possible si l'IFREMER n'avait pas mis au point, dans le même temps, un puissant outil informatique d'analyse et de traitement des données satellitaires.

Des caméras sous-marines

Les atouts de la télédétection spatiale sont rapidement apparus. En couvrant des zones de 60 km² avec une précision de 20 m sur 20 m, Spot a permis de faire la distinction entre les grands groupes d'algues (brunes, vertes et rouges) et même, à l'intérieur de ces groupes, de dissocier les ensembles d'espèces. Le traitement de ces données s'est accompagné "d'opérations vérité" : les scientifiques ont été obligés de procéder à des vérifications sur le terrain, notamment au moyen de caméras sous-marines.

Cette technique a donné des résultats spectaculaires. Dans le prolongement de VEGMA, l'IFREMER a pu estimer la biomasse de *Macrocystis pyrifera* (algue géante) à plus de 1 million de tonnes dans une zone des Kerguelen, soit un potentiel de 13 200 tonnes d'algues de qualité industrielle (un peu plus du tiers de la production mondiale actuelle). De cette manière, on a pu voir également comment un bouchon de sargasse indésirable de 10 000 tonnes gênait la bonne irrigation d'exploitations ostréicoles dans le fier d'Ars, à l'île de Ré.

Poursuivant sur sa lancée, l'IFREMER continue de travailler sur les végétaux marins au sein d'un département d'océanographie spatiale. Cette décision est d'autant plus heureuse que des demandes nouvelles en algues se font sentir, notamment en raison de l'augmentation de la demande en fucales : des algues employées dans l'alimentation du bétail, qui entrent également dans la composition de cosmétiques et de stimulants de croissance à destination agricole.

Il y a là un enjeu économique d'importance pour le Finistère. C'est pourquoi le département veut mieux cerner cette matière première, fertilisée par des eaux de toute première qualité. Le conseil général a demandé au CEVA (Centre d'études et de valorisation des algues) de Pleubian (Côtes-d'Armor) de faire un bilan de la ressource, en répertoriant, dans l'optique d'une utilisation future, les secteurs où l'exploitation serait la plus rentable.

Différentes zones, situées au nord et au sud du département, vont être examinées au moyen des images de Spot, en collaboration avec l'IFREMER. Ces données seront croisées avec des mesures fines effectuées sur le terrain, que doit compléter en 1993 une expérimentation aérienne destinée aux espèces pour lesquelles des vues spatiales s'avèrent trop imprécises.

Cette chaîne de traitement permettra de cartographier l'ensemble du stock sur de larges franges du littoral et, dans un premier temps, d'en déterminer le potentiel d'exploitation. Mais, si l'on parle déjà de cultiver à l'échelle industrielle des algues comme des laminaires (à l'instar de ce qui est actuellement entrepris avec l'espèce alimentaire *Wakamé*), il s'écoulera sans doute encore beaucoup de temps avant que des approches de ce type prennent forme.

Gabriel SIMON

Le Monde - Mercredi 18 novembre 1992

Depuis la parution de cet article, la situation s'est encore détériorée. La production de 58 953 tonnes en 1997 a chuté de 9 000 tonnes en 1998, à la suite de causes diverses (tempêtes d'hiver, mauvais printemps, dégradation du milieu marin) d'où un manque à gagner pour les goémoniers et les usiniers.

Télégramme 26-09-1998



La mer est l'avenir de l'homme

Le Centre de la Mer à l'Aber-Wrac'h - Landéda

Le calendrier respecté



Le comité de pilotage du centre de la mer a fait le point sur les travaux.

Il y a quelques mois que le chantier a ouvert et, déjà, les premiers murs sont sortis de terre, permettant d'imaginer ce que sera ce nouveau bâtiment. Après avoir visité le chantier et écouté les explications de l'architecte, Jean-Pierre Huéber, et de Christian Kimpflin, constructeur, les responsables se sont rendus au sémaphore de l'Aber-Wrac'h.

Autour d'Yvon Callec, président, on reconnaissait les conseillers généraux des quatre cantons du pays, des élus des communautés de communes et du conseil régional, les représentants des Affaires maritimes, de la Safi, de l'UCPA, ainsi que de Christian Tréguer, maire, Yvan Kerros, premier adjoint, et Jean-François Bescond, adjoint aux affaires économiques. La Brittany Ferries était représentée par M. Le Collen, du service opérations et sécurité-armement, et Nautisme en Finistère par Jean Kerhoas.

Enfin, les responsables de l'Agence de développement, qui suivent ce dossier, étaient aussi autour de la table.

Yvon Callec précisait d'abord que le Comité central des armateurs de France était intéressé par le centre de la mer au titre des formations. MM. Le Collen et Kerhoas faisaient part également de leurs intentions.

Le commandant Nédélec, futur directeur du centre de formation, prospecte toutes les possibilités, le principe étant que le centre de la mer soit un outil à la disposition des prestataires de formation. Divers équipements de qualité permettront de dispenser des cours sur place ou par télé-enseignement grâce à un réseau informatique performant. Des pistes permettent d'envisager une filière de formation aux métiers du nautisme au niveau européen, des sessions auprès des compagnies d'armement.

Un équipement de sécurité

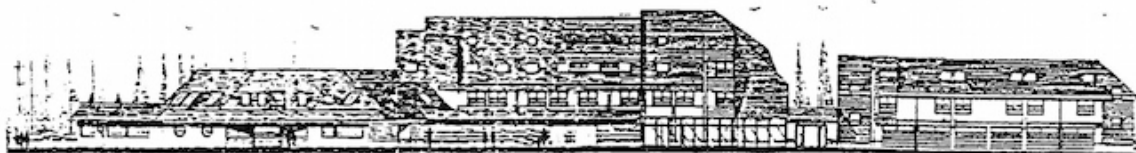
En plus du bâtiment prévu, un hangar sera construit pour abriter le matériel de sécurité. Une barge de 300 tonnes, deux bossoirs, un canot, un toboggan d'évacuation (unique en France) serviront aux formations à la sécurité. L'enveloppe de la dépense, de l'ordre de 3,5 millions de francs, devrait être prise en charge par le conseil régional (décision imminente).

Les premières formations devraient être dispensées au cours du premier trimestre 1999, le calendrier des travaux étant à ce jour respecté.

Quant au comité de pilotage, il sera prolongé par un comité de parrainage, après la fin des travaux. La solidarité concrétisée sur ce dossier entre toutes les communes du pays se pérennisera ainsi.

Télégramme 9-10-1998

La disparition de l'EMA, entraînait la perte de 18 emplois, le Centre de la Mer en créera 21, tout en suscitant d'importantes retombées économiques.



AMICALE CULTURELLE 1998

* * *

Dimanche 10 mai : Foire toutes collections avec les cartophiles du Finistère.

12-15 mai : Visite de Paris (Le Panthéon, le Sénat, le Père Lachaise, promenade sur la Seine)

Visite des châteaux de Versailles et de Fontainebleau



Mardi
14
JUILLET

LANDEDA

PUCES

Musiques et

Danses Bretonnes

VINS D'ALSACE



Mairie - Entrée : 10 Francs

Organisation : Amicale Culturelle de Landéda

Crédit Mutuel de Bretagne

la banque à qui parler

-28-

EGLISE DE LANDEDA

LE 6 DECEMBRE 1998

A 16 h 30



CHORALE
AUX QUATRE VENTS

Sous la direction de

Guy MENUT

Orgue : Guilaine BOULAIRE

AMICALE CULTURELLE DE LANDEDA



L'amicale

- 1999 -

* * *

- 31 janvier : Assemblée générale
- Mai : Foire toutes collections - Cartes postales avec les "Cartophiles du Finistère"
- Juin : Voyage (à préciser)
- 14 juillet : Foire aux Puces
- Septembre : Sortie culturelle (date à préciser)
- Octobre : Salon des Abers

- Cotisation : Elle reste fixée à 50 Francs

- Abonnement : Avec ce numéro l'abonnement 1998 se termine.
L'abonnement 1999 reste fixé à 120 Francs, avec envoi par la Poste.

Le chèque est à libeller :

" Amicale culturelle de LANDÉDA" et à adresser à :
Madame Suzanne MICHEL
Kéravel Brouënnou
29870 LANDÉDA

- CAHIERS DE LANDÉDA :

Merci à tous ceux qui y collaborent.

Nous publierons aussi vos photos qui traduiront la vie de notre Commune et son évolution ; transformation de sites, du bourg, activités diverses ... Les photos d'aujourd'hui seront les documents de demain.

Il reste des numéros disponibles.

L'Amicale présente à tous ses vœux les meilleurs
pour 1999
et compte sur votre collaboration